

COMMUNE DE PUYLAUSIC

Séance du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 AVRIL, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard BEYRIA.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard BEYRIA, Patrice FEUILLET, Philippe ARSEGUET, Pascal RIQUET, Chantal CARSALADE, Lionel ESPARBES, Christian HUC-DUZAN, Raymond LAFFONT, Chyslaine MILLET.

Étaient absents et excusés : Christian DELAS et Thierry LACAZE

Pascal RIQUET a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 29 Mars 2024

Ordre du jour :

1. Affectation du résultat 2023,
2. Vote des taxes communales 2024,
3. Subvention aux associations,
4. Vote du budget 2024,
5. Transfert du PLUI à la Communauté des Communes du Savès,
6. Prime du pouvoir d'achat,
7. Questions diverses.

1/ Affectation du résultat 2023 approuvée

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2/ Vote des taxes communales 2024

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 45,98%

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 46,17%

Taxe d'Habitation : 18,01%

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

3/ Subvention aux Associations

Les subventions restent inchangées à l'exception de la subvention de 100€ attribuée aux jeunes agriculteurs pour Gascogn'Agri 2023 qui est supprimée et, est attribuée à Puylo'Zic dont la subvention passe cette année à 450€.

4/ Vote du budget 2024

Section d'Investissement :

Dépenses : 191000.00 € Recettes : 191000.00 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 303151.09 € Recettes : 448262.69 €

Total dépenses : 494151.09 € Total recettes : 639262.69 €

Après délibération le budget 2024 est voté par :

Pour : 9 voix Contre : 0 Abstention : 0

5/ Transfert du PLUI à la Communauté des Communes du Savès,

Le conseil Municipal se prononce pour le transfert par :

Pour : 7 voix Contre : 1 voix Abstention : 1 voix

6/ Prime du pouvoir d'achat

Accordée au Secrétaire de Mairie : 175€

Pour : 8 voix Contre : 0 voix Abstention : 1 voix

7/ Questions diverses

Pas de questions.

La séance est levée à 22 heures 30